Admission des candidats relevant de la formation professionnelle continue, pour une rentrée en septembre 2027/2028
Diplôme d'état d'ergothérapeute

CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'état d'ergothérapeute

Art. 12 :
Peuvent être admis dans les formations conduisant aux diplômes d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, de technicien de laboratoire médical, d'ergothérapeute et de pédicure podologue, les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

NOMBRE DE PLACES

Le nombre de places proposées à l'ILFOMER est de 2.

MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats souhaitant intégrer la filière selon cette procédure, devront s'inscrire par voie électronique en se connectant entre **le lundi 8 février 2027 et le mercredi 10 mars 2027** à l'adresse suivante **:** https://ecandidat.unilim.fr

Les **pièces justificatives ci-dessous seront à joindre au dossier d'inscription dématérialisé :**
- la copie d'une pièce d'identité,
- une copie des titres ou diplômes détenus,
- les ou l'attestation(s) employeur(s) et/ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale,
- une lettre de motivation (1 page maximum),
- un CV (2 pages maximum),
- un projet professionnel rédigé : expériences et compétences acquises, stages ou entretiens réalisés, projection dans le futur métier, financement (5 pages maximum, taille de police 12, format libre),
- le projet de l'établissement en cas de financement par un établissement de santé ou médico-social ou autres (5 pages maximum),
- et tout document que vous jugerez utiles pour le jury.

L'ensemble des documents est à joindre en ligne.

Aucune consigne supplémentaire ne sera fournie concernant la composition du dossier et le contenu du projet professionnel.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Le bénéfice du classement n'est valable que pour l'année 2027/2028.

MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS

La sélection s'effectue en deux temps :
1 – Etude des dossiers (admissibilité) : une première sélection s'effectuera sur l'étude des dossiers
2 – Entretiens (admission) : les candidats retenus lors de la sélection sur dossier seront reçus en entretien.
Les critères retenus pour cet entretien sont :
- le projet personnel du candidat, son projet professionnel,
- les motivations du candidat,
- son parcours professionnel,
- sa connaissance des champs d'activité de la profession d'ergothérapeute (missions de rééducateur et de réadaptateur).

Un classement des candidats sera effectué en fonction de ces critères.

CALENDRIER PREVISIONNEL DE SELECTION DES CANDIDATS

Dépôt des dossiers	Du 08/02 au 10/03/2027
Résultats de l'admissibilité	Le 25/03/2027
Entretien oral de sélection	Le 15/04/2027
Résultats de l'admission	Entre le 26 et le 30/04/2027
Date limite d'acceptation de la place par les candidats	24/05/2027

FRAIS DE SCOLARITE ET DE GESTION

Les droits d'inscription en formation initiale s'élèvent à **1568.00€ par an en 2026/2027**.
Les frais de scolarité en formation tout au long de la vie* s'élèvent à **9450.00€ par an.**
Les montants des droits et des frais sont susceptibles d'être modifiés pour l'année 2027/2028 et suivantes).
***ATTENTION**, si vous êtes salarié(e), profession libérale, demandeur d'emploi, ou si vous avez interrompu vos études, veuillez-vous rapprocher de la Direction de la Formation Continue (DFC) pour connaître les modalités spécifiques d'inscription. Vous relèverez peut-être alors de la formation tout au long de la vie. **Contact (uniquement pour les reprises d'études)** : dfc@unilim.fr

CONTACT

ILFOMER - Bâtiment des formations sanitaires – Campus de Vanteaux
39F Rue Camille Guérin - 87036 Limoges Cedex
Téléphone : 05.87.08.08.74 - Email : ilfomer-organisationgenerale@unilim.fr - http://www.unilim.fr/ilfomer